

LA FROMAGERIE DU THOUET La Fromagerie du Thouet rappelle Le Malvault Nature Cendré Le Délice Le Baluchon Le Chabis Le Gatinois Le Crottin La Bulle Le Veluire Le Chataigners La Buchette



- **Le Malvault Nature Cendré Le Délice Le Baluchon Le Chabis Le Gatinois Le Crottin La Bulle Le Veluire Le Chataigners La Buchette**
- Marque : **Fromagerie du thouet**
- **Lot Lot 15, Lot Lot 12**
- Date début/fin de commercialisation : **du 13/02/2025 au 21/02/2025**
- Température de conservation : **Produit à conserver au réfrigérateur**
- Zone géographique de vente : **France entière**
- Distributeurs : **Min de Rungis (Sté SAFF , Buisson) Sté Comtal Team Ouest , Ouest frais Comptoir des nouveaux Fromagers Cantin Cmf Traiteur Marché de Pompaire et Fontenay le comte Magasin Fromagerie Mj Fromage Pause Fromagère , Compagnie des fromagers**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **Contamination par Listeria Monocytogène**
- Risques encourus par le consommateur : **Listeria monocytogenes (agent responsable de la listériose)**

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Détruire le produit.**
- Préconisation sanitaire :
Les personnes qui auraient consommé les « produits » mentionnés ci-dessus et qui présenteraient de la fièvre, isolée ou accompagnée de maux de tête, et des courbatures, sont invitées à consulter leur médecin traitant en lui signalant cette consommation. Des formes graves avec des complications neurologiques et des atteintes maternelles ou fœtales chez la femme enceinte peuvent également parfois survenir. Les femmes enceintes ainsi que les personnes immunodéprimées et les personnes âgées doivent être particulièrement attentives à ces symptômes. La listériose est une maladie qui peut être grave et dont le délai d'incubation peut aller jusqu'à huit semaines.

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Autre (voir informations complémentaires).**
- Date de fin de la procédure de rappel : **mardi 15 avril 2025**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

<https://rappel.conso.gouv.fr>

Le site des alertes de produits dangereux



FAITES PASSER LE MESSAGE :

Informez vos parents et amis de ce rappel !

Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre